

CLAPIERS Infos



MAIRIE DE CLAPIERS - ☎ 04 67 55 90 00

mairie@ville-clapiers.com - www.ville-clapiers.fr 

JANVIER 2018
N° 22

Le Maire et l'Équipe municipale
VOUS SOUHAITENT

UNE BELLE ANNÉE
2018

ET VOUS CONVIENT AUX
VOEUX À LA POPULATION

VEN 19
JANVIER
à 18h30

Complexe Sportif & Culturel
Rencontres, partage,
animations, musique de rue...
on vous attend nombreux !

**Entrée
libre**

- _P 02 - Infos municipales
- _P 08 - La rétro de Clapiers
- _P 15 - Infos associatives
- _P 17 - Infos diverses
- _P 18 - Tribune libre
- _P 19 - Carnet de Voyages

DANSE Dame Gigogne, une création dansée

SPECTACLE À PARTIR DE 4 ANS.

ENTRÉE LIBRE

Dim. 14 jan.

à 16h30

Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean Penso

La Compagnie "Korséart" vous présente une pièce chorégraphique qui explore les différentes facettes des relations pouvant s'établir entre une mère et son enfant.

Propos matérialisés par la poupée russe qui a une symbolique très forte : une mère porteuse de ses enfants, mais aussi des valeurs de sa culture et de ses traditions. Un moment riche de poésie, d'humour et d'amour à partager en famille...

À l'issue de la représentation, un goûter sera offert par la Municipalité en présence des artistes.
Conception, chorégraphie et scénographie : Agnès Bonfils
Interprétée par : Agnès Bonfils et Leïa Pendino
Décors : Sylvie Piqué
Musique : Goran Bregovic, "le temps des gitans".



CULTURE Avis aux Artistes clapiérois



Dans le cadre de la programmation culturelle 2018, et compte tenu du succès rencontré en 2017 pour l'expo *Hors les Murs*, nous souhaitons, cette

année, mettre à l'honneur tous les ARTISTES PEINTRES, SCULPTEURS ET CÉRAMISTES résidant sur la commune, et organiser une **GRANDE EXPOSITION, en plein air**, à l'été 2018.

Votre avis et vos idées nous intéressent. Si ce projet vous séduit, rejoignez-nous, ou faites-vous représenter, à la RÉUNION D'INFORMATION, le 23 janvier prochain.



d'infos 04 67 55 90 70

Mar. 23 jan.

à 18h30
Salle Jean Malige

CINÉ À l'affiche du dimanche

La Ville de Clapiers vous propose, dans la salle Jean Malige :

Dimanche 14 janvier

- à 17h : *Coco*
- à 19h30 : *Jalouse*

Dimanche 28 janvier

- à 17h : *La rose pourpre du Caire*
- à 19h30 : *La deuxième étoile*

+ d'infos Retrouvez les bandes-annonces sur www.ville-clapiers.fr

RECENSEMENT MILITAIRE

Recensement des jeunes pour la journée défense et citoyenneté

Les français(es) ayant leur 16^e anniversaire au cours du 1^{er} trimestre 2018 doivent se faire recenser entre le lendemain du jour anniversaire (16 ans révolus) et le 31/03/2018. Il leur suffit de se présenter en mairie muni(e) de la Carte nationale d'identité, du Livret de famille et d'un justificatif de domicile si l'adresse figurant sur la pièce d'identité n'est pas à jour. Une attestation de recensement leur sera délivrée. Elle est indispensable pour toute inscription aux concours, aux examens et au permis de conduire.

CONVIVIALITÉ

La Commune invite ses Aînés à un repas de fête

L'Équipe municipale, renouant avec la tradition, convie ses concitoyens de 65 ans et plus, accompagnés de leur épouse ou époux, à un REPAS DE FÊTE de début d'année. Outre les habitués qui apprécient la convivialité du moment, cela permet aux personnes parfois isolées ou sortant peu de retrouver des connaissances autour d'un bon repas. Il s'agit d'un temps de pause pour se rencontrer, échanger, partager durant un moment festif.

Merc. 17 jan.

à partir de midi
au Complexe Sportif & Culturel

AU PROGRAMME :

- Ⓢ A 12h15 : **MENU DE FÊTE** proposé par un traiteur
- Ⓢ **REVUE SPECTACLE "Les Copains Twist"** par les artistes professionnels de la Compagnie *Douce France* : chanteurs, danseuses et danseurs se partagent la scène pour vous offrir danses, chants et différents tableaux qui suscitent dépaysement, émotion et charme...
- Ⓢ A partir de 16h30 : **OUVERTURE DU BAL** reprenant les plus grands classiques de la chanson française et de variétés internationales.



AFIN QU'AUCUNE(E) CLAPIÉROIS(E) NE SOIT OUBLIÉ(E), nous demandons à toute personne âgée de **65 ans et plus**, qui n'aurait pas reçu l'invitation, de se faire connaître auprès du service *Événementiel*, à l'Espace Bonnier. Yoan Maurici : 04 67 55 80 60



PÉRISCOLAIRE

<https://portail-clapiers.ciril.net>
Un portail famille pour faciliter les démarches

Afin de faciliter les démarches d'inscription aux accueils de loisirs municipaux, la Commune de Clapiers a mis en place un "Portail famille". Les familles pourront, dès la rentrée de janvier, réserver et payer en ligne les services périscolaires de leurs enfants :

- aux accueils du matin et du soir (ALP),
- à la pause méridienne,
- au restaurant scolaire,
- et aux accueils de loisirs sans hébergement (ALSH).

Les inscriptions aux activités doivent être réservées **au plus tard la veille avant midi** (week-end exclu). Mon enfant sera effectivement inscrit une fois le paiement effectué.

Un dépliant pour vous accompagner, étape par étape, dans cette nouvelle procédure est en ligne sur le www.ville-clapiers.fr (Rubrique Votre quotidien/Enfance/Service Enfance)

Plus besoin de se déplacer en mairie. Payez de chez vous en toute sécurité

<https://portail-clapiers.ciril.net>

PRÉVENTION

Le code de la route évolue en faveur des piétons et des cyclistes !

Automobilistes, dans certaines rues à sens unique, vous êtes peut-être surpris de croiser un cycliste circulant face à vous... Si la rue est à double sens cyclable, cela est normal puisqu'il s'agit alors d'une rue autorisée dans les deux sens pour les cyclistes, tout en restant à sens unique pour les autres véhicules. Le panneau "sauf vélo" ajouté sous le panneau sens interdit, permet aux cyclistes de circuler en sens inverse. Cet aménagement devient de plus en plus courant. Il est même la règle dans les zones 30 et autres rues limitées à 30, les zones de rencontre et les aires piétonnes.

Le saviez-vous ? Le double sens cyclable facilite la circulation des cyclistes en leur permettant des trajets plus directs et leur évite ainsi la tentation de rouler sur les trottoirs pour optimiser leur itinéraire. Les automobilistes voient sans difficulté les cyclistes qui arrivent face à eux et le croisement peut s'effectuer en toute sécurité comme l'ont montré de nombreuses études.

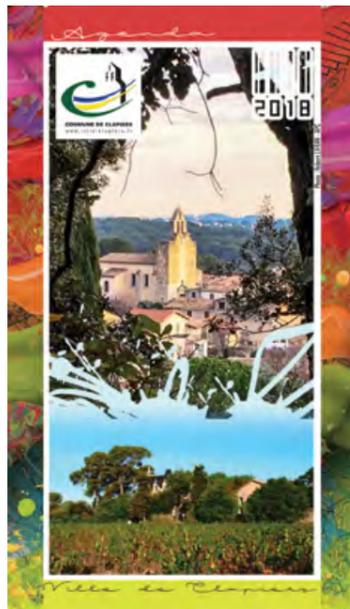
Automobilistes, quand nous coupons une rue à sens unique, regardons des deux côtés ! Piétons, quand nous traversons, faisons de même. Cyclistes, soyons attentifs aux piétons qui traversent la chaussée, ils ne sont peut-être pas encore habitués à cet aménagement et ne s'attendent pas à nous rencontrer.

AGENDA

Bienvenue en 2018

Pimpant face au gris de l'hiver, l'Agenda 2018 des Clapiérois est arrivé début décembre dans toutes les boîtes aux lettres du village.

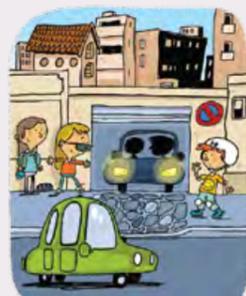
Cette année, la photo de couverture a été réalisée et offerte par Robert Liffan, de "l'Atelier Photo de Clapiers". Nous tenons ici à le remercier. Notez que ce document est conçu et distribué par la Commune, mais ce sont les annonceurs qui vous en font cadeau. Pour leur soutien généreux – et souvent fidèle – nous adressons donc nos remerciements à :



Apparence Beauté, Atout Vert, Bricomarché, Brigitte Coiffure, Brin de Folie, Cristalinaïde, Elior, le Garage KMS, Giù Tech, GSA Couverture, Hectare, Intermarché, Le BCFG, Le Comptoir Immobilier, Le Jour d'après, Lissac l'Opticien, Netto, la Plomberie Clapiéroise, Les Pompes Funèbres Pierre Ardin, S. Peinture.

Le service Accueil de la mairie tient des exemplaires supplémentaires de cet Agenda à votre disposition. Cet aide-mémoire débordé d'informations utiles au quotidien. Nous espérons qu'il égayera vos journées et vous permettra de vivre, à Clapiers, une année ensoleillée.

Être piéton, ça s'apprend !



Marche toujours sur le trottoir



Marche à gauche s'il n'y a pas de trottoir



Traverse sur les passages pour piétons



Regarde de chaque côté avant de traverser



Attends que le feu pour piétons soit vert

SÉCURITÉ ROUTIÈRE
TOUS CONCERNÉS
TOUS RESPONSABLES

TRAVAUX

Un point sur les travaux

La ville de Clapiers continue d'améliorer ses infrastructures. Merci aux agents municipaux qui travaillent dans des conditions souvent difficiles, notamment en raison du froid ces derniers jours !

Aménagement au cimetière

■ La Commune a réalisé des aménagements intérieurs au cœur du cimetière afin d'augmenter le nombre de caveaux. Cet agrandissement permettra la création d'une quinzaine de caveaux supplémentaires. Des aménagements extérieurs ont également été menés en termes de stationnement et d'accessibilité.

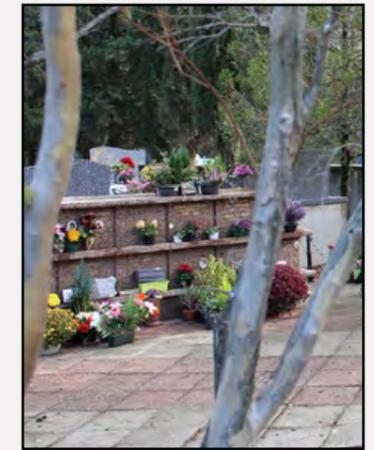
26 000 € TTC

■ Dans le vieux cimetière, une extension du columbarium existant a permis la création de 30 casiers supplémentaires.

12 000 € TTC

■ Un point d'eau a également été ajouté dans le vieux cimetière.

2 300 € TTC



Réfection des pourtours de l'espace Culturel Jean Penso

Dans le cadre de l'audit sur les bâtiments communaux, la Commune a engagé des travaux de micropieux sur mur de soutènement, à l'arrière de l'espace Culturel Jean Penso, ainsi que la réfection de la voirie de la contre-allée ouest. Une étude de sol (5 400 €) puis une étude technique (1 800 €) ont dû être réalisées avant les travaux de micropieux qui ont coûté 29 800 €.

37 000 € TTC

On se désaltère au terrain multisports

Un point d'eau potable va être installé à proximité du terrain multisports en gazon synthétique afin que les usagers puissent se désaltérer.

2 800 € TTC

Un Espace fitness propre

Suite aux incivilités constatées et signalées, notamment les déjections canines à proximité des appareils de sport, des barrières en bois ont été installées.

4 600 € TTC

Travaux d'étanchéité de la mairie

■ Dans le cadre de l'audit des bâtiments communaux, des travaux d'étanchéité de la toiture de la mairie ont été menés.

2 400 € TTC

■ De même, dans le cadre de la mise en sécurité en cas d'incendie du bâtiment, une installation va faciliter l'évacuation du premier étage.

6 400 € TTC

En vélo, au parc Claude Leenhardt

Pour faciliter le stationnement des vélos, dans le cadre de la politique de mobilités douces, des supports cycles ont été installés.

800 € TTC



Travaux de voirie menés avec la Métropole

■ La signalisation horizontale (marquage au sol) a été refaite dans une grande partie de la commune, notamment à l'entrée du village.

5 000 € TTC

■ Chemin du Pigeonnier, la réfection de la voirie avec la création d'un merlon paysagé ont été réalisés. Le merlon sera végétalisé dans le courant de l'hiver.

40 000 € TTC

MAIRIE

Il y a du nouveau au niveau des employés municipaux

Bienvenue à Julie, Katherine et Thierry (De gauche à droite)

Suite à la mutation de Maxime Lutz, Julie Philibert a pris, début décembre, ses fonctions de responsable des Finances et Marchés publics.

Nous accueillons Thierry Engel en tant que responsable des services techniques. Il remplace Jacques Ferrer parti à la retraite.

Suite au départ à la retraite de Sylvie Ramirez, Katherine Elie-Truchot a intégré notre équipe en mai dernier, en tant que responsable de l'urbanisme et du foncier.



Nous leur souhaitons la bienvenue dans notre commune et notre institution. Nous sommes sûrs que leurs compétences respectives leur permettront de mener à bien leurs nouvelles fonctions.

TRAVAUX DU CONSEIL MUNICIPAL

Décisions prises lors de la séance du 16 novembre

AFFAIRES GÉNÉRALES

Le rapport annuel du Président du Syndicat Mixte Garrigues Campagne a été approuvé par le Conseil municipal.

Dans le cadre de la mise en place, à titre expérimental, du budget participatif, le Conseil municipal a validé la liste des projets retenus par les Clapiérois, dans la limite de l'enveloppe disponible :

- Projet n° 1 : mise en place de trois bancs publics, chemin du Martinet/ tour de Guet. Auteur : F. Kan. Estimation : 2 100 €.
 - Projet n° 2 : mise en place de bancs et tables de pique-nique, dans la forêt. Auteur : C. Colas. Estimation : 4 200 €.
 - Projet n° 3 : mise en place d'un vidéo-projecteur fixe, salle Jean Malige. Auteur : association Clapiers Rando. Estimation : 9 200 €.
 - Projet n° 4 : installation d'anneaux pour les vélos, parking de Baillarguet. Auteur : C. Gautherie. Estimation : 1 200 €.
 - Projet n° 5 : installation de bancs et table, secteur de la Plaine. Auteur : G. Maurel. Estimation : 6 000 €.
 - Projet n° 6 : mise en place d'un chauffage réversible et insonorisation de la salle Jean Malige. Auteur : B. Malige. Estimation : 36 700 €.
- Soit un total estimatif arrêté à la somme de 59 400 €.

M. Thierry Noël, adjoint délégué au Développement durable et au Personnel, a été désigné par le Conseil municipal en qualité de représentant pour siéger au sein de l'Assemblée générale de l'Agence Locale de l'Énergie, suite à l'adhésion de la Commune à cette structure.

Le Conseil municipal a décidé d'instaurer des frais de dossier d'un montant de 20 € pour la rédaction des arrêtés municipaux en matière de police de stationnement, circulation, occupation du domaine public. Ils seront facturés uniquement aux entreprises, la gratuité sera maintenue pour les demandes provenant des particuliers et des associations.

FINANCES

Le rapport de la Commission Locale d'Évaluation des Transferts de Charges de Montpellier Méditerranée Métropole (CLETC) a été approuvé par le Conseil municipal ainsi que le montant de l'attribution de compensation définitive 2017 qui s'élève, pour notre commune, à la somme de 586 900,33 €.

Le Conseil municipal a approuvé le versement d'un fonds de concours à Montpellier Méditerranée Métropole. Ce fonds, d'un montant total prévisionnel de 99 256,66 €, financera 49 % de chacune des opérations suivantes :

- le réaménagement de la rue des Moulières : 59 616,66 € HT des 146 000 € TTC prévus,
- le réaménagement de la rue du Val aux Vignes : 7 530 € HT des 18 443 € TTC prévus,
- le réaménagement de la rue Bompar : 13 861 € HT des 33 947 € TTC prévus,
- le réaménagement de la rue du Plan des Rayons d'Oc : 4 482 € HT des 10 978 € TTC prévus,
- le réaménagement du chemin du Pigeonnier : 13 767 € HT des 33 717 € TTC prévus.

Afin de procéder à des ajustements budgétaires, le Conseil municipal a adopté une décision modificative budgétaire n° 1 équilibrée, en dépenses et en recettes, à + 28 000 € en section de fonctionnement et à + 50 000 € en section d'investissement portant respectivement ces deux sections à la somme globale de 5 132 513 € et 2 368 791,07 €.

Le Conseil municipal a admis en non-valeur la somme de 935,54 €, au titre des créances irrécouvrables.

Le Conseil Municipal a attribué les subventions suivantes :

Associations	Fonctionnement	Exceptionnelle
Clap'yes	300 €	200 €
Clapiers Basket	1500 €	
Cla-pieds Rando	250 €	
Peg'oroc	500 €	
TOTAUX	2 550 €	200 €

Le Conseil municipal a versé, comme chaque année, l'indemnité revenant au comptable public, soit la somme globale de 924,44 €.

Deux demandes de subvention ont été formulées par le Conseil municipal, au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) allouée par l'Etat. La première pour financer l'extension et la réhabilitation des locaux de l'Espace Bonnier (2^e tranche de travaux) dont le montant est estimé à la somme de 800 000 € TTC ; la deuxième pour financer des dépenses de maîtrise d'œuvre, portant sur les travaux d'extension des locaux scolaires et périscolaires, estimées à la somme de 296 400 € TTC.

Une demande de subvention a été faite par le Conseil municipal auprès du Département pour financer les dépenses d'acquisition de la parcelle cadastrée BT 01, d'une contenance de 5 870 m², d'un montant de 46 960 €, et son aménagement pour une dépense estimée à 1 500 €.

Le Conseil municipal a accordé à M. le Maire et à un conseiller municipal un mandat spécial pour représenter la Commune au Congrès des Maires pour les années 2017, 2018 et 2019.

Le Conseil municipal a débattu des orientations budgétaires de l'exercice 2018 et a adopté le rapport sur les orientations budgétaires 2018.

URBANISME-FONCIER

Dans le cadre de l'étude de programmation urbaine visant à définir une démarche stratégique d'intervention urbaine sur le centre-ville, le Conseil municipal a décidé :

- de prendre en considération la mise à l'étude d'une opération d'aménagement sur le secteur du centre-ville en application de l'article L.424-1 du code de l'urbanisme,
- de délimiter un périmètre d'étude sur ce secteur.

Le Conseil municipal a décidé de procéder à un échange de parcelles. Les parcelles cédées par la Commune sont : BS 8, pour 7 316 m² - BS 10, en totalité - BS 11, pour 844 m² - BS 229, pour 3 300 m²

Soit une superficie totale de 12 594 m². En contrepartie, la Commune prend possession des parcelles BR 10, BR 11, BR 12 et BD 30, en intégralité, soit une superficie totale de 14 959 m².

Le Conseil municipal a décidé de céder à Montpellier Méditerranée Métropole la parcelle CC 50 située aux Moulières, d'une contenance de 11 401 m², pour un montant de 101 329 €, sur laquelle sera réalisé par 3M un bassin d'écrêtement des eaux de pluie.

Pour des motifs de bonne gestion des services municipaux, le Conseil municipal a décidé de créer un poste d'attaché à temps complet.



Rejoignez-nous sur la toile !

Facebook Ville de Clapiers

«likez» la page pour suivre le fil d'actualités...



www.ville-clapiers.fr

ÉCHOS

Une visite républicaine pour discuter des dossiers importants

Le mercredi 8 novembre, à l'initiative de notre maire, **Éric Penso**, notre commune a reçu la visite républicaine de **Pascal Otheguy**, sous-préfet de l'Hérault.

Notre premier magistrat lui a brossé un portrait complet de la commune. Ceci a inclus les chantiers en cours, notamment celui de la ZAC Le Castelet, et les enjeux de logement pour les communes de la première couronne. Une réunion de travail a ensuite réuni les élus autour de Pascal Otheguy. Les sujets de préoccupation suivants y ont été évoqués :

- L'avenir des emplois aidés (CAE) essentiels aux communes et associations,
- le projet de suppression de la taxe d'habitation et le mécanisme de compensation prévu par l'État,
- la compensation des subventions issues des réserves parlementaires,
- les subventions de l'État au titre de la DETR (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux).

Des échanges courtois, mais fermes et directs, dans un esprit républicain, ont permis de balayer l'essentiel des sujets. Grâce à cette rencontre, nous avons pu faire part, au Sous-préfet de l'Hérault, des préoccupations de la commune en matière d'aides de l'État et de la suppression des emplois aidés.



CULTURE

Ma mère m'a dit : un spectacle pour sauver la planète

Dans le cadre de l'Agenda 21, et en partenariat avec le service de la Culture, Makoco et son complice recyclé, Marvin, sont venus dimanche 19 novembre, dans la salle Georges Dezeuze, faire rire un public nombreux de jeunes et très jeunes Clapiérois avec un spectacle coloré alternant burlesque et poésie. Après plus d'une heure de rencontres comiques avec un serpent-tuyau, des valises gigognes et des anneaux magiques, Makoco a fini d'enthousiasmer son jeune public avec un rap décalé et militant pour sauver notre Mère Terre.



CONVIVIALITÉ

Accueil des nouveaux Clapiérois

«Clapiers vous offrira de beaux fruits»

L'accueil, par la Commune, des nouveaux arrivants s'est tenu dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Ce rendez-vous annuel, programmé le 24 novembre dernier, dans la salle Georges Dezeuze, à l'Espace Culturel Jean Penso, concernait une centaine de familles récemment installée sur notre territoire.

"J'espère qu'en nous quittant ce soir, vous serez convaincus de la chance qui est la vôtre de vivre à Clapiers" : tout était dit dans cette phrase de notre maire, **Éric Penso**. À dix minutes de Montpellier, Clapiers est une ville dynamique, entre garrigue et Lez. De nombreuses associations, bien représentées, ce soir-là, y sont actives. Notre premier magistrat leur a rendu hommage. Puis, il a présenté les conseillers municipaux, adultes et juniors, ainsi que les réalisations. Infrastructures, logements, éducation, culture et sport : Clapiers investit pour renforcer le vivre ensemble. "La dynamique d'accueil (...) a toujours été une force de Clapiers". Elle est servie par un urbanisme contrôlé, dont la prochaine étape sera l'ÉcoQuartier du Castelet, un parc arboré de 14 ha, pour quelques 495 logements sur 10 ans.

La Commune travaille en concertation avec la population, qui a proposé et choisi six projets dans le cadre du premier budget participatif. **Une découverte de Clapiers en vidéo a permis aux nouveaux arrivants de survoler leur nouvel environnement et d'en apprécier la beauté.**



Le Maire a remercié les services municipaux fortement impliqués dans la réussite de cette soirée d'accueil, à savoir ceux de la Convivialité et de la Communication. Puis, à son invitation, les nouveaux Clapiérois ont partagé le verre de l'amitié avec les élus et les représentants des associations.



08/11/2017

19/11/2017

24/11/2017

CONVIVALITÉ

Savez-vous pourquoi la soupe du marché de Noël est si bonne ?

... Parce qu'elle est préparée avec amour par les résidents du Foyer du Romarin et des bénévoles venus spécialement pour l'occasion, 41 kg de légumes à éplucher, ça ne fait pas peur à nos super cuistots !

30/11/2017



↑ Un Noël pour les enfants du Mékong



↑ L'École de musique chante Noël



↑ les 60 exposants présents ont chouchouté les Clapiérois



↑ Pour se réchauffer, 30 l de chocolat chaud, 70 l de vin chaud et 200 l de soupe, préparés et servis chaleureusement par les élus et les bénévoles



↑ De chouettes instants de retrouvaille ⇨



CONVIVALITÉ

Le Marché de Noël en images...

Les premiers frimats étaient là, mais les Clapiérois aussi !

01/12/2017



Ambiance de fête avec Arsule & Fire et leur rosalie



"Arts en Mouvement" a accueilli petits et grands pour un atelier de création entièrement gratuit



Le CMJ toujours présent pour la distribution de bonbons aux enfants sages



Les échassiers "les couleurs de la Luciole" ont déambulé sur l'esplanade



Ce fut encore un vif succès pour le traditionnel Marché de Noël qui a rassemblé plus de 1 500 personnes. Le père Noël était ravi de sa visite et a reçu énormément de lettres et de dessins des enfants. Merci à l'École de Musique de Clapiers qui a réchauffé les cœurs des visiteurs avec la reprise des chants traditionnels. Un grand bravo à Lila, Jeanne, Sacha, Esaïe et Théo qui ont présenté, dans le cadre d'un projet municipal, un lumineux spectacle de jonglerie. Spéciale dédicace à Yoann Boissier, responsable de la troupe et ancien Clapiérois qui les a coachés ! et que dire de ce splendide final avec l'embrasement de la dame de fer, apprécié des petits comme des grands. Remercions enfin l'ensemble des bénévoles qui a œuvré toute la semaine pour que cette fête soit une réussite. Nous vous donnons rendez-vous bien évidemment l'année prochaine.



DÉMOCRATIE DE PROXIMITÉ
Les visites de quartier se poursuivent

Une fois encore, les Elus se sont rendus dans un quartier de la commune afin d'y rencontrer les résidents. Le 2 décembre, c'était au tour des habitants des Closades.

Malgré une température dissuasive... et quelques flocons de neige... plus d'une trentaine de résidents du quartier a bravé les intempéries pour venir avec nous évoquer différents thèmes concernant la vie du quartier. Une discussion animée mais chaleureuse et particulièrement constructive s'est instaurée autour du verre de la convivialité (café chaud !). Un grand merci à tous ces courageux qui ont répondu présents à notre invitation malgré ces conditions météorologiques. Et à bientôt, dans un autre quartier !



02/12/2017



CULTURE
Portes : un rendez-vous dans l'imaginaire

A l'invitation de la Commune, la Compagnie "A Tiroirs" a présenté son tout nouveau spectacle muet, "Portes", devant le jeune public venu très nombreux ce dimanche 26 novembre après-midi. Olivier Bovet, cet artiste équilibriste, mi clown, mi magicien, a conquis petits et grands qui se sont beaucoup amusés et délectés des prouesses complètement déboîtées et déjantées de ce comédien. Il a réussi à nous entraîner dans un monde magique et plein d'émotions à partir d'un simple livre géant, plié et détourné en porte sur l'imaginaire.



26/11/2017

CULTURE
La Corée à l'honneur

Le festival "Corée d'ici", pour sa troisième année dans notre village, du 12 au 25 novembre dernier, a multiplié les entrées. Trois ateliers de couture, cuisine et K-pop ont fait le plein. Une démonstration formidable de k-pop, danse coréenne, avec une douzaine de jeunes élèves sous la conduite de Jeehyun, danseuse professionnelle coréenne, a fait plaisir à voir. Les films coréens programmés ont été appréciés et ont donné une assez belle vision de ce cinéma créatif, avec notamment "les locataires" et "Oseam". Ce dernier était un film d'animation pour enfants, très délicat, qu'ils ont été amenés à commenter par des dessins. Le public est venu de toute la métropole. Une centaine de personnes a suivi ce festival.

12 au 25/11/2017



Après trois mois de travail dans le cadre des temps périscolaires, les enfants des accueils de loisirs municipaux heureux et soulagés après leur prestation avec Jeehyun.

Toujours pleins d'espoirs, les associations Corée'graphie et Grand Ecran 2001 sont déjà en train de peaufiner la 4^e édition de cette manifestation.

SCOLAIRE
Un cross pour se dépasser

C'est pour la troisième année consécutive que les classes de CM2 de l'école élémentaire Victor Hugo sont invitées, dans le cadre de la liaison école/collège, à participer au cross du collège. Le parcours faisait 1700 m, partant du bassin de rétention du Castelet, passant par la pinède, et arrivée sur le stade du collège. Chez les filles, première, Maëlyne, seconde, Marie, et troisième, Chloé. Pour les garçons, premier, Mathis, second, Alexandre, et troisième, Zakaria. Félicitations à l'ensemble des élèves, et merci à Mme Lietaer, professeur de sport au collège, et Hérault Sport pour l'organisation. Pour information, le cross de l'école élémentaire Victor Hugo, réservé aux enfants du cycle 2, se déroulera le mercredi 16 mai 2018.

16/11/2017



ÉCHOS

Des coureurs fidèles et toujours plus nombreux

La 16^{ème} édition des Foulées de l'Éolienne, organisée par le club de course à pied de Clapiers, s'est déroulée le 11 novembre dernier dans une ambiance sportive, festive et conviviale.

Elle a connu une forte affluence, avec pas moins de 600 coureurs, répartis sur le 8 km (271 inscrits) et surtout sur le 14 km qui confirme son succès avec 324 inscrits. Les enfants n'ont pas été en reste, avec plus de 200 coureurs. Un long cortège de lauréats a été récompensé par notre maire à l'issue des différentes épreuves. Les contributions des coureurs ont permis de récolter plus de 600 € au profit de l'association *Fareso France* (dont l'objectif est d'apporter un appui technique, moral et financier à un foyer d'accueil pour de jeunes Camerounais défavorisés). Le rendez-vous est d'ores et déjà donné pour conforter ces excellents résultats lors de la 17^{ème} édition, le 10 novembre 2018. Merci à tous les coureurs d'avoir fait de ce rendez-vous un succès !



Une course en pleine nature dont la réputation n'est plus à faire !



PHOTO : Anne-Marie Manville



Des enfants, des adultes et même des pirates viennent s'affronter au pied de l'éolienne



MUSIQUE L'Orchestre du Lez, c'est reparti !

Qu'est-ce que c'est ?

C'est le grand orchestre des petites écoles, une coopération des écoles de musique de Clapiers et Montferrier, soutenu par le Conservatoire de Montpellier, le département de l'Hérault, la ville de Clapiers et celle de Montferrier.

C'est une expérience inoubliable, un échange musical et humain très riche, mais c'est aussi une initiation à la pratique musicale en orchestre qui requiert travail personnel, concentration, discipline, solidarité et esprit d'équipe. L'orchestre travaille différents styles musicaux au travers d'un répertoire éclectique. Au programme, il y a des musiques appartenant au répertoire classique, pop, jazz mais aussi des musiques de film et du monde. L'improvisation sera également abordée.

À qui s'adresse-t-il ?

À des jeunes de 8 ans minimum, qui ont déjà deux ans de pratique instrumentale : violoncelle, flûte, saxophone, trompette, trombone, guitare, piano, batterie, harpe... (le nombre d'élèves pratiquant la batterie, la guitare ou le piano peut être amené à être limité en raison de contraintes techniques).

Tarif :
entre 10 €
et 40 € /an

Quand ?
Sept après-midis de répétition entre décembre et mai, et deux concerts, dont un programmé le samedi 9 juin, à 20h, à Clapiers.



www.clapiersmusique.fr
ou 06 23 38 79 63
06 71 07 60 36

CONCERT JAZZ Concert Cool Hour' Swing

Composés de sept musiciens remarquables, les *Canibal Dandies* servent un Jazz intemporel, encore fumant des clubs de la Nouvelle-Orléans où il a vu le jour. C'est en distillant un son cuivré, généreux et puissant, au service d'inspirations tantôt blues, tantôt ragtime que les Canibal Dandies séduisent les passionnés de Jazz traditionnel autant que le grand public. Tous seront conquis par leur sens de la mélodie extravagante, ainsi que par leur swing incontestablement contagieux. Bien qu'ils jouent ce qu'on pourrait appeler du "vieux jazz" et du blues traditionnel, leur répertoire nous invite à poser un regard nouveau sur cette musique déjà centenaire. En trois mots : du blues, de l'énergie et de la joie !

TARIFS : 10 € (adhérents), Adhésion annuelle : 3 €
Billetterie sur place – Ouverture à 20h15
Buvette, Café, Sandwiches, crêpes sucrées



06 08 23 51 90 / coolhourswing@yahoo.fr
<http://coolhourswingjazz.wix.com/cool-heur-swing>



CONFÉRENCE

L'haptonomie, toucher affectif

L'association *Agir en soi* vous convie à une conférence sur l'haptonomie. Cette dernière est un mode de contact pour confirmer la présence de l'autre et développer une sécurité intérieure. Elle s'adresse aux bébés, aux parents et à tout adulte en thérapie. Venez découvrir cet art du toucher.

INTERVENANTE : Cathy Klein
Gynécologue-obstétricienne,
haptonome
Sans réservation – Participation libre

Jeu. 18 jan.

20h-21h30,
Salle Jean Malige

CONVIVALITÉ

Premier loto de l'année

L'AS Clapiers-Teyran organise son loto annuel. De nombreux lots sont à gagner : jambons, paniers garnis, lots Hi Fi et une surprise... Venez nombreux tenter votre chance !

Dim. 21 jan.

17h30,
Salle Georges Dezeuze



Sam. 20 jan.

21h,
Salle Georges Dezeuze

PAGE 15

INFORMATIONS ASSOCIATIVES

CINÉ-CONFÉRENCE

Jeanne d'arc : point de vue ou choix esthétique

Grand'Ecran 2001 propose une conférence sur le thème "Le point de vue ou le choix esthétique". Deux réalisateurs de talent traitent le personnage de Jeanne d'Arc.



Carl Dreyer le singulier qui, avec son film "La passion de Jeanne d'Arc" (1928), met l'accent sur la souffrance de Jeanne. Il fait des gros plans sur son visage, qui est le sujet du film, et éclaire la psychologie dramatique. Ce film est considéré comme faisant partie des douze films les plus importants de l'histoire du cinéma.



Robert Bresson qui, avec une économie de moyens, filme Jeanne, dans "Le procès de Jeanne d'Arc" (1962). Les dialogues y sont cinglants. C'est l'occasion de constater à quel point le regard d'un réalisateur embarque dans une réalité recomposée qui n'est que la sienne.

Dim. 21 jan.

18h,
Salle Jean Malige
Esp. Culturel Jean Penso



EXPOSITION PHOTO

L'effet miroir, un sujet de réflexion ?

Latelier Photos de Clapiers vous invite, du vendredi 26 au dimanche 28 janvier, à venir partager un week-end photographique,

Cette année, nos photographes de l'APC ont choisi pour thème : "L'effet miroir, un sujet de réflexion ?" et en exploreront toutes les facettes réfléchissantes. Au détour d'un paysage, d'un fragment reflété par une flaque de pluie abandonnée après l'orage, figer un moment fragile et inoubliable de beauté... Saisir les leurres et perspectives inattendues que renvoient miroirs, vitrines ou aciers polis de nos environnements urbains... Interroger sa propre image, entre fiction poétique et connaissance de soi.. Aller à la découverte de l'étonnant parfois à partir de la simple banalité du quotidien... !

Le vernissage sera suivi de la présentation des résultats du **CONCOURS PHOTO** ouvert aux photographes non membres de l'APC.

Pour participer à ce concours, il suffit d'envoyer le fichier de votre photo (format JPEG maximum 5 Mo) **avant le 15 janvier**. Les modalités ainsi que le règlement sont consultables sur le site de l'APC. Un jury se réunira pour élire les meilleures photos. Le 1^{er} prix sera récompensé par un tirage grand format et sera exposé salle Georges Dezeuze, puis à la médiathèque Albert Camus.

L'exposition se prolongera tout au long du week-end par la visite commentée de l'exposition, par des diaporamas, des ateliers et des conférences.

■ **PROJECTION** : dimanche 28 janvier, à 17h, salle Jean Malige : Un membre de l'APC présentera le film "La Rose pourpre du Caire", de Woody Allen.

du 26 au 28 jan.

Salle Georges Dezeuze
Esp. Culturel Jean Penso

VERNISSAGE
vendredi 26 janvier, à 18h



www.clapiersphoto.com
(rubrique actualités.)
Tel: 00 33 (0)6 47 06 80 85

TOMBOLA

Tentez de gagner deux places pour la finale de l'Open Sud de France

Pour la première fois, le Tennis Club de Clapiers organise une grande tombola. Notre projet est d'emmener nos jeunes compétiteurs à assister à des matchs de tennis professionnels. Les tickets de la tombola sont en vente au tarif de 2 €. Ils sont disponibles auprès de nos moniteurs aux heures d'ouverture du club-house... De nombreux autres lots sont à gagner : cours de tennis, matériels et tenues de sport... en tout plus d'une vingtaine de gains !
Le tirage aura lieu au club le samedi 13 janvier prochain.



GASTRONOMIE

Une Taula occitana bien garnie !

En septembre 1992, cinq Clapiérois téméraires ont entamé la longue marche du Cocut, qui ne s'appelait pas encore le Cocut. Depuis, le groupe s'est nettement étoffé et a essaimé ses activités à Clapiers et dans les environs. De la toponymie aux cafés occitans, en passant par la taula occitana, par exemple.

Et donc, le 28 janvier prochain, cette session gastronomique et culinaire, consacrée aux trésors de la cuisine des mametas et des grands chefs d'Occitanie (cassoulets, daubes, aïolis, aligots et garbures, chichoumeilles et rata-touilles) s'enrichira d'un bref retour sur le passé. Avant de festoyer, et de comparer "lo biais" des cuisinières et cuisiniers, on mettra en place une courte évocation des 25 premières années du Cocut (Chœur Occitan de Clapiers Universellemen T'apprécié). L'exposition sera dûment inaugurée à 11h, à la salle Jean-Louis Barrault, par les plus hautes autorités



oculaires, avec annonces fracassantes et innovantes, et peut-être même un discours en occitan. On est bien en Occitanie, non ? Tous les amis du Cocut sont invités, bien sûr, pour rire avec nous et passer un bon moment... En revanche, pour participer au festin qui suivra, il faut montrer cuillère de bois et tablier de cuisinier/cuisinière, et donc s'inscrire à l'avance par mail. Bon apêtis !

Dim. 28 jan.

A partir de 11h,
Salle Jean-Louis Barrault
Complexe Sportif & Culturel



lococut@cocut.org
ou ☎ 06 09 55 67 02

MÉDIATHÈQUE

Pour commencer l'année en beauté

TOURNOI DE JEUX VIDEO

■ 14h30 : pas de sports d'hiver cette année ? Venez skier à la médiathèque. Sur inscription, dans la limite des places disponibles



PROJECTION DE FILMS

■ 15h : **Peur de rien**, de Danielle Arbid (2016-France)
Dans le cadre de la thématique "de la bande du Conservatoire à la nouvelle génération".



Mer. 3 jan.

Sam 20 jan.

ENTRÉE LIBRE

Mer. 31 jan.

■ 17h : **Israël Galvan, l'accent andalou**, de Maria Reggiani (2009).
Ce portrait propose une rencontre exceptionnelle avec un créateur dont les recherches sont passionnantes.



EXPOSITION PHOTOGRAPHIQUE

"Effet miroir": un sujet de réflexion en partenariat avec l'association des Photographes de Clapiers (APC).

Du 30 jan. au 24 fév.



Retrouvez-nous sur et sur mediatheques.montpellier3m.fr

Directeur de la publication :
Éric PENSO,
Maire de Clapiers

Directeur de la rédaction :
Bernadette BRISARD,
Maire-adjointe
déléguée à la Communication

Conception, réalisation :
Aurore LAMBERT
Comité de lecture :
David CARTIER

Impression :
JF impression
N° ISSN : 2551-8054
Dépôt légal à parution

Rythmes scolaires : et l'intérêt de l'enfant ?

Le gouvernement, à la veille de la trêve estivale, a proposé aux Communes de revenir sur la réforme des rythmes scolaires sans jamais évoquer l'intérêt des enfants !

Au 1^{er} trimestre 2018, une **LARGE CONCERTATION** sera menée pour permettre aux familles clapiéroises de faire un choix et **l'équipe municipale continuera - dans tous les cas - à œuvrer pour le bien-être des enfants à l'école, mais aussi après l'école !**



CONSEILLERS DES LISTES MINORITAIRES

Pour une année 2018 plus humaine

Notre Groupe municipal « Clapiers durable et participatif » vous souhaite une belle et heureuse année 2018, faite de joies et de réussites.

- Nous faisons aussi le vœu que les décideurs locaux et nationaux en viennent enfin aux fondamentaux républicains :
- la Fraternité qui exige une réelle solidarité avec les plus pauvres, les plus vulnérables, notamment pour la santé,
 - l'objectif de plein emploi : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi » (Constitution de 1946),
 - le droit à l'initiative économique pour tous ceux qui ont des idées, de l'ardeur mais pas de patrimoine,
 - le droit à un logement décent : loyers trop chers y compris en HLM, impôts locaux exorbitants, spéculation foncière, monopolisation des achats de logement neuf par les investisseurs au détriment des familles, jeunes et moins jeunes,
 - et enfin souhaitons une réaction collective, réellement urgente, face à la dégradation rapide de l'état de notre planète.

Michel Chastaing – Faouzia Dahmane – Bernard Duvic – Philippe Foulon

METROPOLE : LE PACTE DE CONFIANCE EN LAMBEAUX

En exigeant le ralliement politique de ses vice-présidents au groupe « En marche », Ph. Saurel brise le pacte de confiance, déjà bien écorné, avec nombre d'élus de la Métropole.

M. Saurel espérait que ses opposants allaient se diviser : ils ont au contraire créé un groupe a-partisan « pour la coopération intercommunale ». **Et Clapiers là-dedans ?** Notre maire, **fort avare d'informations sur ce qu'il dit et fait comme conseiller métropolitain**, se défend dans une récente tribune libre d'être « rentré en opposition à la Métropole ». Il avalise ainsi les agissements peu glorieux de Saurel qui ne supporte plus que les béni oui-oui. **Le pacte de confiance**, que certains élus de la majorité clapiéroise portaient au pinacle, **est piétiné irréversiblement, et avec lui ce qui restait de démocratie locale.**

< 450 000,00€ >
d'endettement supplémentaire

300 000,00€

300 000,00€
pour un parking dans les vignes
est-ce bien raisonnable ?

Le Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) est le moment où le maire présente ses objectifs d'investissements pour l'année à venir.
Pour 2018, notre commune s'endettera donc de 450 000,00€ de plus.
Nous dépenserons 300 000,00€, soit près de 9% du total de nos impôts, pour construire un parking dans nos vignes.

Changeons d'air !
Fier d'être clapiérois !



Marie Noëlle
Sibieude
Citoyenne écologiste
mn.sibieude@ville-clapiers.com
www.sibieude.org

Pour les communes, l'incertitude financière règne, est-ce bien raisonnable d'augmenter notre endettement de 450 000,00€ ?

Je ne le crois pas, l'accroissement de la dette, n'est pas un signe de bonne gestion.



De retour de Celestynów, notre ville jumelle

À l'invitation de la Municipalité de Celestynów, une délégation clapiéroise s'est rendue dans notre ville jumelle polonaise, du 6 au 11 juillet 2017. En tant qu'adjoint au Maire en charge des jumelages, Yves Fanjaud conduisait cette délégation qui était composée des membres du Comité des Jumelages de Clapiers : Mireille, présidente, et Jean-Luc Demeule, Élisabeth Morisson, trésorière, Michel David, Béatrice Malige, Pierre et Ginette Maurel. Ces personnes ont rédigé un résumé de ce séjour inoubliable.

Ce furent cinq jours intenses préparés par le service Protocole de la Mairie de Celestynow et accompagnés par M. le Maire, Wiltood Kwiatowski, ses adjoints et collaborateurs. Nous avons pu profiter quotidiennement de la présence de deux interprètes très intentionnées : Pauline et Urszula. Dans ce Clap'Infos, nous allons essayer de donner un aperçu le plus complet possible de cette visite qui a enthousiasmé tous les membres de la délégation, tellement l'accueil fut chaleureux et attentif. Nous allons tous pour la première fois en Pologne, à l'exception de la famille Maurel. À l'issue de cette visite et grâce aux échanges fructueux, amicaux et constructifs, le jumelage de nos deux villes, initié il y a 27 ans (7 novembre 1990) est réactivé et devrait se poursuivre. Nous espérons que d'autres échanges vont suivre, que l'envie de découvrir la Pologne et le peuple polonais séduira les Clapiérois. Nos amis polonais sont attendus cet été à Clapiers !



Les élus



La ferme auberge où a séjourné la délégation



Un des multiples oratoires

Wiltod Kwiatkowski est maire de la gmina de Celestynow depuis les dernières élections, en décembre 2014. Il a succédé à M. Stefan Traczyk, lequel était déjà venu dans notre village. Nous avons senti le désir du nouveau Maire de vouloir poursuivre le jumelage de nos deux communes. Dans son bureau, est accroché au mur le contrat de jumelage signé en 1990. Sur le mur extérieur de la mairie, une plaque rappelle Clapiers. Les escaliers qui montent à l'étage sont ornés de posters des paysages héraultais. M. le Maire a accompagné de bout en bout notre délégation et nous a fait visiter avec fierté les dernières réalisations municipales. Il a pris des renseignements sur notre Comité de jumelage avec le désir d'initier une structure ressemblante. Il est convaincu que d'autres échanges au niveau associatif pourront voir le jour dans l'avenir. Nous sommes prêts à l'accueillir en juillet 2018.



- L'impatience du départ
- La chaleur de l'accueil
- La quiétude du gîte
- La densité du programme
- La disponibilité des hôtes
- La joie de la découverte
- La fierté de montrer
- La simplicité des échanges
- L'ambiance amicale et chaleureuse
- Les amitiés dessinées
- Le sens du protocole
- Les nombreux discours
- Les tables généreuses
- Le pincement au cœur du départ
- L'envie de continuer
- Le désir d'y retourner
- C'est tout ça la Pologne !



Elles étaient deux, et elles ne nous ont pas quittés...

Ce sont les formidables (et charmantes) interprètes. Paulina et Ulla ont eu le mérite de traduire nos questions et nos réponses, nos étonnements, nos émotions, nos remerciements. Le polonais n'est pas une langue facile pour nous et nous avons été admiratifs devant leur performance et l'amabilité avec laquelle elles ont pratiqué l'art de la traduction. Nous leur adressons un grand Merci.

Elle s'appelle Lucyna, c'est la plus clapiéroise des Polonaises.

Professeur de physique en retraite, Lucyna est venue de nombreuses fois chez nous depuis le premier échange de jumelage. Elle adore parler français et se souvient de tous les Clapiérois qu'elle a rencontrés une fois ou l'autre. Elle a pris des nouvelles de chacun et m'a demandé de leur transmettre ses amitiés, ce que je fais par l'intermédiaire du Clap'Infos. Je suis sûr qu'elle reviendra nous voir. Elle aime notre Sud et apprécie la convivialité de notre cité. Dynamique et enthousiaste, elle nous a accompagnés pendant presque la totalité de notre séjour. Pierre et Ginette Maurel la connaissent, bien sûr, et ce fut un plaisir pour nous de faire sa connaissance.



CELESTYNÓW en POLOGNE

La Pologne est une République parlementaire, membre de l'Union Européenne depuis le 1^{er} mai 2004. Le pays a pour capitale Varsovie et compte 38 millions d'habitants.

La monnaie polonaise est le zloty (zl),
1 € = 431 zl et 1 zl = 0,23 €



Le drapeau



Les armoiries

DIVISION ADMINISTRATIVE DE LA POLOGNE

À chaque pays, sa division administrative. En Pologne, depuis 1999, celle-ci s'organise sur trois niveaux.

- Les voïvodies, actuellement au nombre de 16. L'autorité, au niveau des voïvodies, est partagée entre un représentant du gouvernement, une assemblée délibérante élue appelée la diétine et un exécutif élu par cette assemblée. Le chef de cet exécutif est appelé marszałek (maréchal).
- Les voïvodies sont divisées en powiat (entre 12 et 42 par voïvodies), ceux-ci ont des conseils élus qui élisent un chef exécutif.
- Enfin, la gmina est la plus petite division administrative (équivalente de la commune). Elle peut regrouper plusieurs villages en milieu rural.



Arrivée devant la Mairie de Celestynów



Plantation du chêne de l'amitié entre nos deux communes



Visite du Centre National de Recherches d'Études Nucléaires à Swierk



Concert de musique traditionnelle



Fête médiévale



Promenade en charriot dans la campagne



Découverte du territoire communal

Présentation des responsables communaux



Remise des coupes d'une course cycliste



Soirée d'adieu et d'échange de cadeaux



Celestynów, notre ville jumelle, est située dans la voïvodie de Mazovie (Mazowieckie). C'est la plus grande et la plus peuplée des seize régions administratives de la Pologne, avec une superficie de 35 598 km² et 5 500 000 habitants. La capitale, Varsovie, renferme 1 525 000 hab.

Otwork est le siège administratif du Powiat. Ce pôle est situé à 22 kilomètres au sud-est de Varsovie. Le district compte 45 000 habitants.

Celestynów est une gmina rurale (gmina wiejska) du powiat (district) d'Otwork, dans la Voïvodie de Mazovie, dans le Centre-est de la Pologne. Elle comprend quatorze villages. Son siège administratif ou chef-lieu est la ville de Celestynów, située à environ 15 kilomètres au sud-est d'Otwork et à 35 kilomètres au sud-est de la capitale Varsovie. La gmina couvre une superficie de 88,92 km² pour une population de 11 500 habitants. La ville de Celestynów a une population d'environ 5 000 habitants.



Blason d'Otwork



Blason de Celestynów



Carte du powiat de Otwork

Carte de la gmina de Celestynów

D'énormes changements...

Il m'a été donné la possibilité d'effectuer trois voyages dans la commune de Celestynów, jumelée avec Clapiers, accompagné d'élus et de citoyens clapiérois soucieux, tout comme moi, de découvrir un pays qui venait de s'ouvrir à la démocratie.

Lors de mon premier voyage, en novembre 1995, nous avons fait la connaissance des élus de la Municipalité, dont le Maire, qui à l'époque, était salarié de la Commune, comme nos DGS. Celestynów était alors peu équipée de services collectifs, à l'exception du traitement de l'eau qui nous avait paru performant. Nous avons visité quelques petites entreprises, plus artisanales qu'industrielles. Cependant, nos collègues polonais souhaitaient vivement un développement économique de la Commune.

Le deuxième voyage, en mai 2004, a été pour nous l'occasion de fêter l'entrée de la Pologne dans l'Union européenne ; l'occasion aussi de visiter des entreprises qui avaient désormais une dimension indus-

trielle, notamment dans l'industrie alimentaire et celle des matières plastiques. Nous avons alors rencontré des dirigeants dynamiques qui s'inscrivent dans une dimension européenne. Quant aux équipements collectifs, nous avons découvert un équipement sportif à revêtement gazonné synthétique (à noter que nous n'en avons pas encore à Clapiers).

Le troisième voyage que j'ai effectué, en juillet 2017, nous a montré Celestynów dans un environnement économique de haut niveau, avec des entreprises de grande taille, notamment dans l'industrie alimentaire. En outre, nous avons pu visiter, grâce au professeur Porowski, qui est à l'origine de notre jumelage, un centre de recherche ultramoderne sur les techniques à haute pression

et ses applications industrielles. Ce centre n'existait pas lors de nos précédentes visites. Quant aux services publics, nous avons découvert un complexe sportif lui aussi ultramoderne et fonctionnel et une école maternelle qui allait accueillir ses premiers élèves en septembre, remarquablement équipée !... Désormais, la commune n'a plus rien à nous envier.

Celestynów et la Pologne ont eu un développement économique et social considérables et nous avons pu en voir l'ampleur au cours de nos trois visites. Qu'il me soit permis de penser que l'entrée de la Pologne dans l'Union Européenne a beaucoup contribué à cette transformation.

La visite du Musée de l'Insurrection de Varsovie

Ce musée, ouvert depuis 2004 dans le bâtiment d'une ancienne centrale électrique, mérite la visite. Un millier d'objets, plus de 1 500 photos, des reconstitutions de lieux, des projections de films et de fonds sonores, etc. rendent compte de ce que fut le combat des habitants de Varsovie pour se libérer de l'occupation nazie (200 000 civils perdront la vie dans une ville transformée en champ de ruines). Remarquable présentation sur un espace de plus de 3 000 m², les audioguides en français nous ont permis de connaître ou de nous rappeler l'effroyable tragédie que subirent les Varsoviens à partir du 1^{er} septembre 1939.

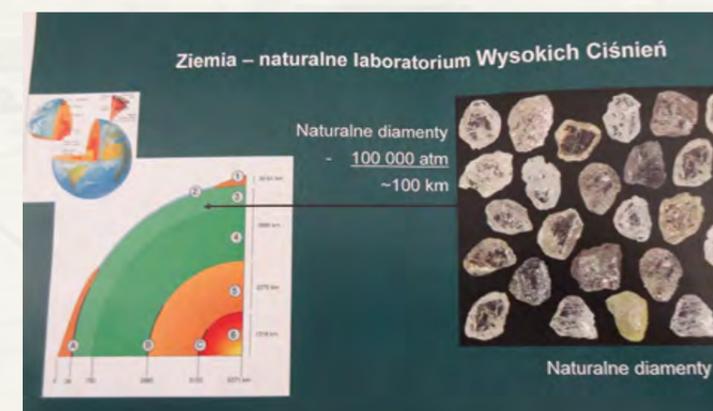
La résistance à l'occupant s'est concrétisée par le sauvetage de juifs, par la distribution de tracts et journaux clandestins, par la libération de prisonniers, l'assassinat de collabos et de soldats nazis, mais aussi par le graffiti sur les façades. Le symbole patriotique de la résistance était la « Kotwica », une sorte d'ancre, formée d'un P inversé et d'un W. Polska Walcząca (Pologne combattante) qui fut peinte sur les murs de la ville le 27 juin 1942 par des scouts. Il signa ensuite toutes les actions de sabotage et fut tamponné sur tous les documents susceptibles de passer de regard en regard, comme les billets de banque... Soucieux de conserver la mémoire de ces moments tragiques que traversa le pays, à Celestynów, une dizaine de panneaux rappelle, à travers la ville, cette Histoire perturbée. C'est le sentier de la Pologne souterraine.



Visites côté Sciences

Marie Skłodowska-Curie est née en 1867 à Varsovie. L'immense scientifique qu'elle fut (prix Nobel de Physique 1903 et Chimie en 1911) est reconnue tout autant en Pologne qu'en France. Son pays natal s'honore de posséder des centres de recherche du plus haut niveau.

Lors de notre séjour, nous avons pu visiter, à Lasek, les laboratoires du Parc d'Innovation Unipress où se trouve l'institut de Physique de Haute Pression. Le professeur Sylvester Porowski, qui a travaillé à l'Université de Montpellier et a été à l'origine du jumelage de nos communes, a conduit la visite, nous expliquant en français, avec le souci de vulgariser, l'objet des recherches des scientifiques qui l'entourent. Ici, depuis 2004, on recrée les conditions de pression existant à une profondeur terrestre atteignant 100 km... Les propriétés des matériaux en sont modifiées, le graphite devient diamant artificiel... De même, peut-on conserver des aliments sans altérer leurs propriétés.



Un autre jour, nos hôtes nous ont permis de visiter, à Swierk, (entre Celestynów et Varsovie) le Centre National de Recherches d'Études Nucléaires. Admirablement bien traduites par nos interprètes, les explications théoriques sur la radioactivité, accompagnées de démonstrations sur les ondes qui nous entourent, nous ont été données par de jeunes ingénieurs. Elles ont précédé la visite du cœur de la centrale nucléaire. Bien sûr, les visiteurs ont dû se plier aux précautions de sécurité imposées et indispensables.

Scouts toujours à Celestynów

Partie en Pologne pour recueillir des souvenirs concernant les années de guerre 39-45, la Municipalité de Celestynów s'est montrée très coopérative et c'est avec fierté que ses membres nous ont parlé de leur histoire.



Notamment, deux jeunes filles scouts ont tenu à raconter une histoire liée à leur association de scouts et qui s'est déroulée à Celestynów en 1943, dans la nuit du 19 au 20 mai. Je préfère les citer, car leur récit montre à quel point elles ont de la reconnaissance et de l'admiration pour ceux qu'elles qualifient de héros, des soldats et des scouts de *Szare Szeregi* (que l'on peut traduire par « les rangs gris » ou encore « le contingent sombre », nom de code donné pendant la 2^e Guerre mondiale, lié à la couleur de leur uniforme). « Ils ont conduit une action de libération de prisonniers politiques lors de leur transfert de la prison du château de Lublin au camp de concentration d'Auschwitz. Voulant les préserver du sort terrible qui les attendait, les jeunes de *Szare Szeregi* ont organisé une embuscade sur le train qui transportait les prisonniers. Après avoir coupé tous les réseaux de communication, ils ont réussi à stopper le train avec leurs armes, faire sortir les Allemands et libérer tous les prisonniers. Ils les ont transportés à l'aide de voitures vers la région de Varsovie laissant le train vide à la gare de Celestynów. Durant cette période, deux jeunes ont péri des suites de leurs blessures ainsi que plusieurs Allemands. » Et ces deux scouts ont conclu en les remerciant de leur avoir montré le courage et « comment prendre les choses en main et se battre pour la liberté de ses compatriotes ». Ces propos seront repris in extenso dans le film actuellement en tournage sur les souvenirs de ces années de guerre avec des témoignages de Clapiérois, de Polonais et d'Italiens. (traduction du texte polonais enregistré à Celestynów : Michel Konrad Benben).

Des femmes entrepreneures

Lors de notre visite à la mairie de Celestynów, le nombre de femmes-chefs de service m'a interpellée... En effet, plus des trois quarts des services sont dirigés par des femmes.

J'ai alors interrogé nos interprètes et j'ai appris que les Polonaises sont les femmes les plus entreprenantes d'Europe. (Ce que j'ai pu vérifier à notre retour).



En effet, une

Polonaise sur trois a créé sa propre société, 40 % des entreprises sont menées par des femmes et 60 % des jeunes diplômés sont des femmes...

Mais l'émancipation des femmes peut-elle conduire à une révolution politique ? Si, en 1990, la Pologne est devenue une démocratie, les femmes ont soudain été marginalisées sur la scène publique. Le formidable esprit d'entreprise des femmes ne peut dissimuler les flagrantes inégalités d'accès au marché du travail. Cet état de fait se ressent beaucoup moins dans les nouvelles technologies. « Etre une femme dans le *tech* n'a que des avantages, précise l'une d'entre elles. Les rôles entre les sexes ne sont pas codifiés, la hiérarchie est horizontale et l'environnement est international. Les femmes y sont minoritaires, mais mises en avant par les médias... ». Pas de chômage pour elles dans cette branche... et cerise sur le gâteau, elles gagnent environ 7 % de plus que les hommes ! Bulle d'air prometteuse quand on sait que la moitié des femmes actives... sont gardiennes du foyer ! Nous, nous avons rencontré ces femmes, attachées à leurs traditions, à leur patrimoine « chants », à leurs broderies, à leur cuisine ! Et ces femmes sont ouvertes, conviviales et généreuses.

Une nouvelle école maternelle

La visite de la future école maternelle, qui est en service depuis la rentrée de septembre, nous éblouit. Il faut dire que l'ancienne école n'était plus adaptée : vétuste et trop humide ! L'architecte concepteur est présent pour la visite guidée par le Maire.

C'est magnifique. Chaque classe dispose de vestiaires bien adaptés pour chaque enfant : petite étagère, patère et barre pour poser les chaussures... et ses sanitaires ! C'est clair, c'est gai. Les fresques des couloirs représentent les animaux de la jungle presque grandeur nature ! C'est une très belle réalisation à la pointe du progrès : les tableaux sont numériques ! Les cuisines sont extrêmement modernes. Rien ne manque. Les enfants commenceront leur scolarité dans d'excellentes conditions.

